

Bonjour à tous,

Vous avez été admis.e dans un **Master 2 à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes**.

Pour les étudiants.es **n'ayant pas encore confirmé** leur venue sur l'application eCandidat, vous avez jusqu'au **11 juillet inclus** pour le faire. Passé ce délai, vous serez considéré.e comme vous étant désisté.e.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue**, vous devez impérativement effectuer votre **inscription administrative en ligne** :

- **Pour les Primo (hors UGA) : entre le 02 et le 18 juillet 2025**
- **Pour les réinscriptions (étudiants UGA) : entre le 02 juillet et le 18 juillet 2025 et du 20 août au 01 septembre 2025.**

ATTENTION POUR LES ETUDIANTS UGA : Seuls les étudiants.es admis.es en session 1 pourront s'inscrire. Ceux en attente de résultats (session 2, soutenance tardive...) s'inscriront par internet une fois les résultats obtenus.

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire (et que vous n'êtes pas en attente de résultats), merci de contacter la scolarité : scolaritemasteris@univ-grenoble-alpes.fr

NB :

- Si vous ne confirmez pas votre vœu dans Ecandidat, vous ne pourrez pas réaliser votre inscription administrative via internet (IAweb).
- Après avoir confirmé votre vœu, vous devez attendre 48h avant de pouvoir réaliser votre IAweb.

Les inscriptions se déroulent en 3 étapes :

I. Première étape :

Faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de **105 €**, un **code** vous sera donné. Il faudra le saisir au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.

II. Deuxième étape :

Procéder à votre inscription administrative ainsi qu'au paiement de vos droits sur le site de l'Université Grenoble Alpes. En fonction de votre situation, consultez les pages suivantes :

- c'est votre première inscription à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/etape-2-inscription-administrative-600157.kjsp>
- vous êtes déjà inscrit à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-re-inscription-600403.kjsp?RH=1529672152586>

Dépôt des pièces justificatives sur internet :

Vous devrez **déposer vos pièces justificatives nécessaires pour finaliser l'inscription sur internet** via ce lien :

<https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>

Ce lien vous sera communiqué à la fin de votre inscription en ligne une fois votre inscription validée par le paiement en carte bancaire. Pour les **Primo**, vous recevrez ce lien **dans les 72h** qui suivent votre IA web par mail.

Pièces qui seront à déposer :

- Carte identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
- **Attestation de responsabilité civile** couvrant l'année universitaire 2025/2026 au nom de l'étudiant (*attention le document doit contenir la garantie des risques liés à la formation*),
- Pour les étudiants boursiers, **photocopie de l'attribution de bourse** (la notification de bourse définitive sera également à transmettre en scolarité dès réception),
- Titre d'accès à la formation (attestation de réussite M1 ou niveau équivalent, relevé de notes d'année)
- Photo d'identité pour les Primo
- Pour les étudiants extra-communautaires, document justificatif de l'exonération de frais différenciés
- La charte TP signée (cette charte est téléchargeable en bas de la page <https://licences-masters-sante.univ-grenoble-alpes.fr/presentation/inscriptions-reinscriptions/>)

III. Troisième étape :

1. **PRIMO :**

Vous pouvez désormais **éditer votre carte étudiant en toute autonomie sur la borne située dans le hall du bâtiment IFPS, 175 avenue Centrale, 38 400 Saint Martin d'Hères**. Vous trouverez toutes les explications dans la notice réalisée à cet effet.

2. **REINS :**

- Vous devrez vous munir de votre carte d'étudiant.
- **Vous rendre en Salle 004, au rdc de l'IFPS (175 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères) les 28 et 29 août, 01 et 02 septembre afin de récupérer votre sticker 2025-2026 entre les plages horaires suivantes -> 9h00-12h00 et 13h00-16h00**

Attention, vous devez venir vous inscrire EN DEHORS des heures de cours

Concernant la réunion de rentrée

Elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le **01 septembre 2025 à 10h00** dans l'amphithéâtre Lemarchands (secteur santé, domaine de la merci, 38700 La Tronche).

Les réunions de rentrée spécifiques à chaque parcours auront lieu le **01 septembre 2025 après-midi**, sauf exception, vous aurez des informations à ce sujet la semaine du 25 août.

Pour information :

- Si des changements devaient avoir lieu pour l'organisation de la chaîne d'inscription et des réunions de rentrée, vous serez informé.e par mail la semaine du 25 août (date de réouverture de la scolarité).
- L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

TOEIC

Un examen Toeic à titre gratuit est proposé aux étudiants de master 2. Celui-ci aura lieu le mercredi 3/9 après-midi sur le site santé.

2 cours de préparation (pour les étudiants de niveau faible à moyen) seront proposés aux volontaires le lundi 1/9 de 16h à 19h et le mardi 2/9 de 12h à 14h. **Des ouvrages sont disponibles à la bibliothèque* pour s'entraîner.**

Le nombre de places sera **limité à 80 étudiants** pour cette première session, sachant qu'une **2ème séance aura lieu le 22 octobre** pour ceux qui ne se seront pas déjà présentés.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pourrez le faire auprès de la scolarité en envoyant un mail à scolaritemasteris@univ-grenoble-alpes.fr **à compter du 07/07.**

Les premiers inscrits seront les premiers servis !

Lors de votre inscription, merci de signaler si vous êtes boursier ou non.

Pour participer au Toeic, il faut que **votre carte d'identité ou passeport soit valide** le jour de l'examen (à vérifier) sinon, vous ne pourrez le passer. Il vous faudra aussi vous munir de **3 crayons à papier HB et d'une gomme (les taille crayons ne sont pas autorisés).**

Lors de cette première session d'examen, **si vous obtenez un score supérieur ou égal au niveau B2, vous pourrez être dispensés d'anglais et choisir une autre UE.**

Mais cela devra être fait le jour où vous recevrez vos résultats donc merci **d'anticiper cette éventualité et d'avoir fait votre choix en amont.**

*BU médecine Pharmacie :

Ouverte du 24/06 au 26/07 : horaires 8h-17h du lundi au vendredi

Fermeture d'été : du 27/07 au 18/08

Ouverte du 19/08 au 30/08 : horaires 8h-17h du lundi au vendredi

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du mercredi 23 juillet (au soir) au vendredi 22 août inclus.**

Le secrétariat du Master